

Communiqué de presse

Lutte contre la précarité énergétique : le Département de la Gironde révèle les résultats très encourageants de son programme Slime

Depuis 2017, le Département de la Gironde est engagé dans le programme Slime, un outil d'ingénierie territoriale destiné à lutter contre la précarité énergétique. Déployé progressivement sur tout le territoire girondin, le Slime accompagne 1 000 ménages par an et vise un objectif de 1 300 en 2023.

La précarité énergétique désigne la difficulté, voire l'incapacité pour un ménage de chauffer son logement à un coût acceptable au regard de ses revenus. Les collectivités territoriales peuvent agir pour résorber ce fléau qui touche 12 millions de personnes en France.

Piloté par le [CLER-Réseau pour la transition énergétique](#), le [Slime](#) vise à massifier le repérage des ménages en situation de précarité énergétique pour analyser leur situation et les orienter vers des solutions durables et adaptées. Pour cela, il s'appuie sur les dispositifs existants nationaux, tels que les aides ANAH pour la rénovation énergétique des logements, et locaux, et mobilise l'ensemble des acteurs concernés afin de coordonner leurs démarches.

Près de 50 collectivités, dont 18 Départements, ont déjà déployé un Slime sur leur territoire, permettant d'accompagner 60 000 ménages depuis 2013.

Le Département de la Gironde, l'un des tout premiers à s'être mobilisés, vient de dévoiler le bilan annuel de ses propres actions, qui témoigne de la pertinence du programme Slime pour lutter contre la précarité des ménages. En l'occurrence, outre les dispositifs nationaux, il s'appuie aussi localement sur ceux mis en place avec la Fondation Abbé Pierre pour le remplacement d'appareils électroménagers vétustes, et avec les Compagnons Bâtisseurs et le Lien pour l'auto-réhabilitation (les interventions de ces trois acteurs dans le cadre du Slime sont entièrement financées par le Département soit un budget de 350 000 euros par an). Et désormais, le Slime de Gironde est renforcé par un fonds d'aides aux travaux.

Les résultats sur les 3 500 ménages accompagnés depuis 2017 en Gironde révèlent qu'après un an d'accompagnement, près de 50% des bénéficiaires sont considérés comme sortis de la précarité énergétique. De plus, grâce au dispositif Slime, l'émission de 385 tonnes de CO₂ a été évitée et plus de 2 millions de kWh par an économisés, soit la consommation électrique annuelle (tous usages confondus) de 470 ménages français. Cette économie représente **pour chacun des ménages bénéficiaires du Slime de Gironde une réduction de l'ordre de 350 euros par an de facture d'énergie.** Ce bilan positif est un vrai facteur de motivation pour pousser les ambitions encore plus loin.

« *Alors que le coût de l'énergie connaît des hausses historiques, la lutte contre la précarité énergétique est plus que jamais une priorité pour notre Département. Au-delà de l'hiver 2023, le programme Slime, piloté par le CLER, est un moyen très concret et efficace d'y faire face dans la durée* », confirme Laure Curvale, vice-présidente du Département de la Gironde chargée de la Transition écologique et du Patrimoine.

CONTACTS PRESSE :

- **Programme Slime** : Alice Dekker – 06.16.58.21.60 - alice@alicedekker-rp.fr
- **Département de la Gironde** :
 - Delphine Caszalot - 06.01.11.07.39 - d.caszalot@gironde.fr
 - Typhaine Cornacchiari - 05 56 99 65 26 - 06 18 18 22 44 - typhaine.cornacchiari@gironde.fr